

NOM de l'école  
Ecole élémentaire de l'Auxence  
2 rue Radepont 77520 Donnemarie-Dontilly

Procès-verbal du 3<sup>ème</sup> Conseil d'école  
Année scolaire 2018/2019

Tél : 01 60 67 31 09	<input type="checkbox"/> Maternelle	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre	<b>Date</b> Le 11/06/2018 De 18H30 à .....
Courriel Ce.0770304m@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre	
	<input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre	
		<input type="checkbox"/> extraordinaire	

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>● SABBAR Lucile</li> <li>● VALENTIN Bruno</li> <li>● GUINCHARD Marie-Jo</li> <li>● PIASECKI Véronique</li> <li>● PICOZZI Isabelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● VOLANT Florence</li> <li>● CONS-MANRIQUE Ingrid</li> </ul>
IEN ou son représentant	●	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>● LEFEBVRE Carole</li> <li>● BETZER Anne</li> <li>● REMBRY Virginie</li> <li>● CHABOCHE Sylviane</li> <li>● PATHIER Aurore</li> <li>● RENAUX Ludovic</li> </ul>	
Le maire ou son représentant	● ROSSIERE-ROLLIN Serge ou BORZUCKI Jean-Claude	
Autres membres invités : parents suppléants		
<b>Absent(es)</b>	<b>Absent(es) excusé(es)</b>	
●	● Madame LENOIR (IEN)	
●	● Madame PERCHEC (psychologue scolaire)	
●	● MESLIER Violaine, MOULET Valérie (parents élus)	
	● DORMION Sandra (enseignante)	

Président(e) de séance : VOLANT Florence	Secrétaire de séance : PIASECKI Véronique
--	---

**ORDRE DU JOUR du 3ème conseil d'école**

**1. EFFECTIFS/NIVEAUX/ENSEIGNANTS**

Nous bénéficions d'une levée de fermeture et gardons donc notre 8<sup>ème</sup> classe.

A ce jour, nous avons un effectif prévu de 187 élèves répartis comme suit :

36 CP, 37 CE1, 41 CE2, 39 CM1, 34 CM2.

Les répartitions auxquelles nous avons réfléchi, privilégient des classes à effectif réduit en CP; mais celles-ci ne sont pas arrêtées de manière définitive car les effectifs changent parfois entre fin juin et la rentrée.

On s'orienterait donc vers :

Mme Volant(+autre) CP, Mme Sabbar CP, Mme Cons-Manrique CE1, Mme Picozzi CE1/CE2,

Mme Guinchard CE2/CM1, Mme Dormion CM1/CM2, M Valentin CM2, un(e) nouvel(le) enseignant(e) CE2

Ces répartitions sont amenées à être modifiées selon les inscriptions à venir.

**La rentrée aura lieu le Lundi 2 septembre 2018.**

Les listes des classes seront affichées le Vendredi 30 août au soir après les répartitions définitives. Le jour de la rentrée: les enseignantes de CP accueilleront leurs élèves dans la petite cour de la garderie pour éviter tout attroupement sur le parvis (plan vigipirate oblige) tandis que les autres enfants rentreront seuls dans la cour.

**2. Constitution de la commission en vue de l'organisation des élections d'octobre prochain.**

Afin d'assurer l'organisation et le déroulement des futures élections de parents d'élèves, une commission doit être mise en place.

Sa composition doit être la suivante : la directrice, un enseignant, deux parents d'élèves issus du précédent scrutin, éventuellement un représentant de la municipalité.

Les parents élus présents assisteront à la réunion de préparation mi-septembre.

### 3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT/LISTES DES FOURNITURES

La somme allouée aux fournitures scolaires est de 45 euros par enfant.

Comme à la rentrée dernière, les enseignants demanderont quelques achats aux familles (en respect avec la liste autorisée par le Ministère de l'Education Nationale) mais fourniront le matériel aux enfants qui ne l'ont pas. L'économie ainsi faite permet l'achat de matériel pédagogique ou le renouvellement de manuels scolaires. Les listes de fournitures seront distribuées ou affichées au panneau d'affichage avant la sortie des classes.

### 4. POINT COOPERATIVE

**Bilan coopérative :** M Valentin annonce un solde positif de 14153 euros à ce jour, somme à laquelle il faudra :

- ôter : le coût de la sortie des CE2 et CE2/CM1.

Le bénéfice de la kermesse du 25/05 a été de 2207 euros soit 1103 € par école.

**RDV pour le bilan de la coopérative:** le 30/08/2019 à 15h avec Mmes Betzer et Rembry

### 5. LIAISON CM2/6°

Le 7 juin dernier, M Valentin a accompagné les CM2 pour la visite du collège.

Les élèves ont été accueillis par Mme Reynault, principale adjointe. Elle leur a expliqué l'emploi du temps puis les élèves ont bénéficié d'un vrai cours de début 6°(français), d'une visite du CDI (avec explication du fonctionnement) et du collège sous forme de jeu de piste pour découvrir les différents espaces (salle informatique, salles scientifiques, ...). La CPE a complimenté les élèves pour leur comportement exemplaire !!

Rappelons que les élèves de 6° ont le collège pour eux seuls le jour de la rentrée, ce qui facilite leur adaptation (notamment pour la cantine).

Pour la liaison pédagogique :

- les enseignants de CM2 présentent leurs élèves lors d'une commission de liaison (elle se tiendra le 20 juin).
- des réunions sont organisées lors desquelles les professeurs de 6° rencontrent et échangent avec les enseignants de CM2 autour des PPRE Passerelle, notamment pour les enfants qui risquent de rencontrer des difficultés au collège.

### 6. REMISE DES PRIX PAR LA MUNICIPALITE

Chaque année, la municipalité marque le départ des CM2 en 6° par une rencontre symbolique. Cette année, chaque enfant recevra une invitation pour **la remise qui aura lieu le vendredi 28 juin**. Les enfants, qui se présenteront avec leurs parents se verront offrir une calculatrice (modèle demandé au collège de Donnemarie-Dontilly) et un Bescherelle. De plus, tous les élèves de CM2 ont reçu, de l'éducation nationale, un recueil de fables, qu'il leur est recommandé de lire pendant les vacances.

### 7. PHOTOGRAPHE

Nous continuerons avec M Arnaud. La photo de classe aura lieu le vendredi 20 septembre 2019 au matin.

### 8. RAPPEL DU CALENDRIER SCOLAIRE

L'an prochain, la rentrée se fera le **lundi 2 septembre**. Les dates des vacances sont les suivantes :

	Arrêt des cours après la classe	Reprise le matin
Toussaint	Vendredi 18/10/19	Lundi 04/11/19
Noël	Vendredi 20/12/19	Lundi 06/01/20
Hiver	Vendredi 07/02/20	Lundi 24/02/20
Printemps	Vendredi 03/04/20	Mardi 20/04/20
Eté	Vendredi 03/07/20	
Pont de l'Ascension	Mardi 19/05/20	Lundi 25/05/20

### 9. POINT SUR LES SORTIES ET MANIFESTATIONS

#### Sorties :

Nous remercions tous les parents qui se sont rendus (ou se rendront) disponibles pour accompagner. Nous remercions également les parents qui nous ont accompagnés aux Olympiades et ceux qui ont participé au goûter.

Nous rappelons que **les sorties ne sont pas obligatoires** et que les enseignants les **choisissent** en fonction des projets de classe ou des programmes et de l'intérêt pédagogique.

La sortie en forêt des CE1, accompagnée d'un intervenant de la réserve naturelle de la Bassée-Montois, était payante et leur a permis de découvrir la faune et la flore de leur environnement proche. Les enfants ont été enthousiasmés par tout ce qu'ils ont appris. Ils ont également visité un musée à Montereau.

Les CE2 et CE2/CM1 iront en forêt de Fontainebleau le 28 juin.

**Spectacle :**

il aura lieu les 17 et 18 juin à la salle polyvalente.

Le lundi 17 : classes de Mmes Piasecki, Picozzi, Volant, Dormion.

Le mardi 18 : classes de Mmes Sabbar, Cons-Manrique, Guinchard et M Valentin.

**10. DEMANDE DE TRAVAUX ET D'INVESTISSEMENT**

Voir les fiches de besoin qui seront données à la mairie, via Mme Leterrier. Nous ferons le tour de l'école ensemble la dernière semaine.

**11. QUESTIONS DES PARENTS**

**Ecole :**

**1- Toilettes : Est-il vrai qu'il y a une caméra dans les toilettes ?**

Non, il est interdit de « filmer » dans un endroit aussi intime.

**2- Spectacles : Les parents apprécient les spectacles de fin d'année mais serait-il possible de les fixer à la même date que la kermesse ?**

Il est impossible de gérer les 2 événements le même jour.

**3- Il y a parfois un peu trop de devoirs.**

Les devoirs permettent aux parents de suivre le travail de leur enfant et de savoir où il en est. Les parents qui trouvent qu'il y en a trop sont invités à se présenter à l'enseignant de leur enfant afin d'en discuter et d'avoir des conseils pour les gérer.

**4- Est-il possible de faire moins de classe à double niveau?**

C'est le nombre d'élèves dans chaque niveau qui détermine le nombre de classe à double niveau.

Les répartitions sont toujours difficiles et réfléchies. Les enseignants font en sorte, quand c'est possible, de limiter le nombre de classes à double niveau.

**5- Serait-il possible de prévoir des jeux pour les grands sur les temps de récréation ?**

Les enfants doivent apprendre à s'organiser et à organiser leurs propres jeux sur leurs temps libres. Les enfants qui souhaitent avoir une activité calme, peuvent lire ou faire du coloriage.

**6- Serait-il possible d'envisager une sonnerie automatique, marquant les sorties (midis et soirs), afin d'éviter les retards ?**

Cette solution n'apparaît pas judicieuse pour éviter les sorties « tardives » car tous les enfants sortiraient dans les couloirs en même temps, créant des bousculades et des « embouteillages ». Actuellement, les sorties sont davantage échelonnées.

Mairie :

**7- Les menus de la cantine seront-ils bientôt bio ?**

Non pour différentes raisons :

- aucun fournisseur local ne produit que du Bio,
- le coût est de 30% plus élevé.

**8- Quelles actions ont été mises en place ou sont envisagées suite aux divers problèmes rencontrés pendant le temps de cantine ?**

- En cas d'accidents graves, les parents sont prévenus (registre de soins tenu par le personnel cantine)
- La demande de séparer les grands des petits a été tentée. Il apparait qu'il est plus difficile de gérer les petits quand ils sont tous ensemble et cette solution déplaît aux enfants qui aiment pouvoir manger avec qui ils veulent.
- La surveillance est assurée par : 2 personnes en intérieur, 3 personnes en extérieur.
- En septembre, M Bergamin reprendra à temps plein le poste de Melle Mottay.

Séance levée à 19h45

Secrétaire de séance : PIASECKI Véronique

Présidente du conseil : VOLANT Florence

